



INFORMATION AU PUBLIC

Projet de PARC AGRIVOLTAÏQUE – Demande de permis de construire en cours d'instruction

La commune informe les administrés qu'une demande de **permis de construire n° PC 054 036 26 00003**, relative à un **projet de parc agrivoltaïque** situé au lieu-dit **Les Essarts**, a été déposée le **26 juin 2026**.

Ce dossier est actuellement **en cours d'instruction** par les services compétents, conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme.

L'instruction de cette demande consiste à vérifier la conformité du projet aux règles d'urbanisme applicables et à recueillir, le cas échéant, les avis des services et organismes compétents.

À ce stade de la procédure, **aucune décision n'a été prise** concernant la délivrance ou le refus du permis de construire.

La commune veille à assurer une information transparente de la population et communiquera sur l'issue de cette instruction dès que la décision administrative aura été rendue.

Références du dossier :

- **Numéro de la demande** : PC 054 036 26 00003
- **Nature du projet** : Parc Agrivoltaïque
- **Lieu d'implantation** : Les Essarts
- **Date de dépôt** : 26 juin 2026
- **Statut** : En cours d'instruction

Mairie d'AVRIL

Document d'information à destination du public.